



Charente
Maritime



La Rochelle, le mardi 12/02/2019

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'INTERSYNDICALE DE LA Direction DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE CHARENTE MARITIME

Les organisations syndicales CFDT, CGT SOLIDAIRES et FO ont décidé d'appeler les agents des finances publiques de Charente-Maritime à se mobiliser par la grève et le rassemblement le jeudi 14 février 2019.

En effet, le démantèlement programmé de service du public fiscal de proximité est inacceptable comme le silence de notre Direction départementale qui refuse à ce jour de donner le nombre de suppressions de postes pour les trois prochaines années. Il est inadmissible que la cartographie des services de ce département soit révisé en catimini par le seul directeur départemental et le préfet sans tenir compte des agents et des contraintes immobilières comme le prévoit la note du 14 décembre 2018 émise par notre Direction Générale aux Directions Départementales.

Ce procédé démontre que la priorité n'est absolument pas accordée au service au service public de proximité ainsi qu'aux conditions de vie et de travail des agents. La complexité de nos missions, leur multiplicité méritent mieux qu'une réflexion qui ne tient compte que des économies budgétaires réalisées par les suppressions de postes et la diminution du nombre de bâtiments occupés par notre Direction départementale.

Le 5 février 2019, le directeur départemental des finances publiques de Vendée dans un souci de transparence a annoncé aux agents et aux représentants du personnel le nombre de suppressions de postes, les projets de restructurations de services et le transfert d'une partie de mission vers les agences comptables.

La Vendée devrait subir pour les trois prochaines années (2019 2022) :

- Réduction du nombre des Services des Impôts des Entreprises à 2
- Réduction du nombre des Services Impôts pour les Particuliers à 2
- Fermeture de 22 trésoreries pour être regroupé sur trois agences comptables
- Suppression d'une centaine de postes

Pour la Charente-Maritime, cela devrait se traduire par la suppression de 120 à 150 postes et à peu près le même nombre de réductions de services et de résidences administratives.

Vous trouverez ci-joint à ce communiqué de presse une carte de l'implantation des trésoreries et une carte de l'implantation des SIP et des SIE de ce département au 01/01/2019

Cette journée de mobilisation n'est que les prémices d'un conflit social qui devrait s'inscrire dans la durée.

Il a été demandé aux agents grévistes de se rassembler devant les Centres des Finances Publiques de Saintes et de La Rochelle le jeudi 14 Février 2019 à 10 heures.

Georges PSAILA
CFDT
06 86 88 36 65

Laurent DELAUGEAS
Solidaires
06 12 52 84 39

Roger BUFFETEAU
CGT
06 87 46 81 43

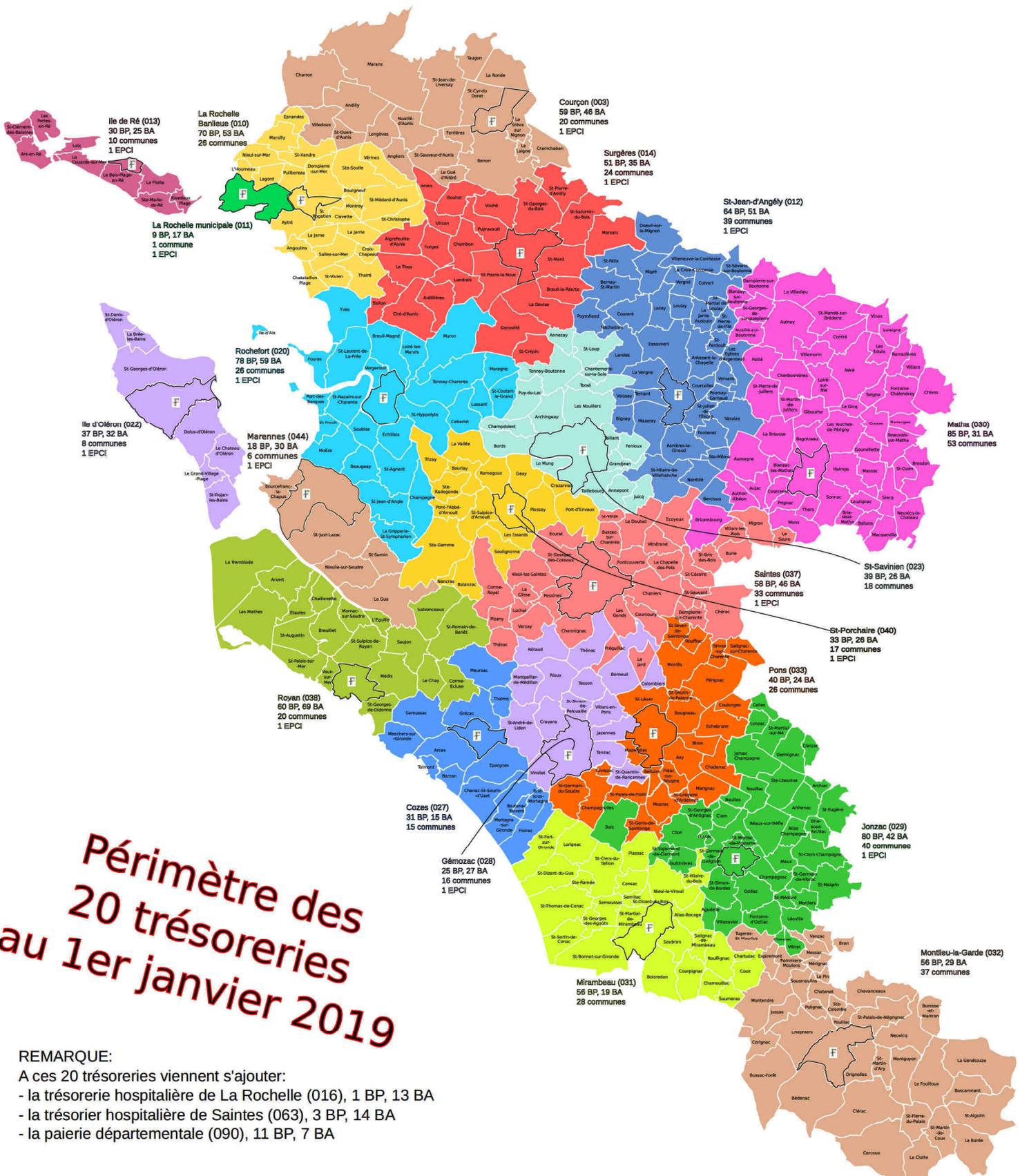
Benjamin ESSAYAN
FO
06 32 15 34 64



Assiette de l'impôt Services compétents au 1er janvier 2019

REMARQUE:

Seule la commune nouvelle de Saint-Pierre-la-Noue est fiscalement active au 1er janvier 2019.
 Les communes nouvelles de Marennes-Hiers-Brouage et
 de Saint-Hilaire-de-Villefranche seront fiscalement actives au 1er janvier 2020.



REMARQUE:

- A ces 20 trésoreries viennent s'ajouter:
- la trésorerie hospitalière de La Rochelle (016), 1 BP, 13 BA
 - la trésorerie hospitalière de Saintes (063), 3 BP, 14 BA
 - la paierie départementale (090), 11 BP, 7 BA